

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 30 janvier 2025

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris et Départements de France unissent leurs forces pour valoriser les territoires engagés dans l'amélioration durable de la qualité de vie.

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) et Départements de France annoncent aujourd'hui la signature d'une charte d'engagement visant à renforcer leur action au service de la transition écologique, de la valorisation paysagère et de l'attractivité des territoires. A l'heure où les collectivités locales doivent relever de nombreux défis liés au changement climatique, cette collaboration marque une nouvelle étape pour accompagner les communes dans leur démarche de végétalisation et d'aménagement durable, en faveur de la qualité de vie et du bien-être des habitants.

Mutualiser les expertises pour soutenir les communes

Face aux effets du réchauffement climatique, il est essentiel de repenser l'aménagement des territoires en intégrant davantage de végétation pour assurer un meilleur équilibre entre la ville et la nature. Cependant, de nombreuses communes, quelle que soit leur taille, peuvent se sentir démunies face à ces défis.

Dans ce contexte, le CNVVF et Départements de France ont décidé d'unir officiellement leurs forces pour renforcer leur accompagnement aux collectivités locales. Ce partenariat a pour ambition de promouvoir des solutions concrètes et adaptées aux besoins de chaque territoire, en valorisant les bonnes pratiques locales : désimperméabilisation, îlots de fraîcheur, gestion durable des ressources, protection de la biodiversité, développement du lien social...

En facilitant le partage d'expériences et en sensibilisant les élus locaux aux enjeux environnementaux, ce partenariat contribuera à renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques d'aménagement durable à l'échelle nationale.

François Sauvadet, Président de Départements de France, déclare : « *Ce partenariat concrétise notre volonté partagée de contribuer activement à la transition écologique des territoires. Il nous permet de mutualiser nos ressources et expertises afin d'accompagner les communes dans la mise en œuvre d'aménagements durables. Ensemble, nous pouvons les aider à relever les défis environnementaux tout en améliorant la qualité de vie de leurs habitants.* »

Les départements, maillons essentiels de la valorisation des territoires et des terroirs, accompagnent les communes dans leur transition durable

Le label Villes et Villages Fleuris, véritable outil de référence, guide les communes vers des aménagements paysagers, plus résilients et respectueux de l'environnement. Il s'appuie sur un réseau de 2 000 experts territoriaux.

Au cœur de cette dynamique, les départements jouent un rôle clé en identifiant et conseillant les collectivités prêtes à s'engager dans des projets durables. Leur accompagnement technique permet aux communes d'intégrer la végétalisation et la gestion environnementale dans leurs politiques publiques, des étapes aujourd'hui essentielles pour obtenir une première Fleur du label Villes et Villages Fleuris.

En reconnaissance de leur travail, le label "Département Fleuri" vient récompenser les départements les plus engagés dans l'accompagnement des communes pour leurs initiatives en matière de végétalisation et de préservation de l'environnement. Ce label, attribué pour cinq ans, valorise les départements les plus engagés dans l'animation du label à l'échelle locale, faisant des départements des partenaires essentiels dans la transition écologique des territoires. Ils se réunissent régulièrement afin de partager leurs expériences et les actions mises en œuvre dans leurs territoires.

Thibaut Beauté, Président du CNVVF, souligne : « *Le partenariat avec Départements de France est une opportunité pour renforcer nos actions en faveur de la transition écologique des communes. En unissant nos forces, nous mobilisons un réseau puissant pour sensibiliser et accompagner les élus locaux dans la mise en place de solutions concrètes, adaptées à chaque territoire* »

À propos du label Villes et Villages Fleuris

Depuis 65 ans, le label "Villes et Villages Fleuris" récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets. Au-delà de cette reconnaissance nationale, le label permet un accompagnement sur-mesure pour les communes qui souhaitent améliorer leur cadre de vie tout en préservant l'identité de leur territoire.

Contact presse : Ingrid Bourguignon, Agence Giesbert & Mandin : i.bourguignon@giesbert-mandin.fr
07 60 72 14 67

À propos de Départements de France

Départements de France est l'Association d'élus qui représente les Départements. Elle réunit les Présidents des 103 collectivités adhérentes, dont 95 Départements et 8 collectivités territoriales à compétences départementales.

Son rôle : fédérer ses membres, représenter les Départements auprès des pouvoirs publics, valoriser le rôle et l'action départementale.

Des instances élues aux salariés permanents, les équipes de Départements de France sont fortement mobilisées, en interaction permanente avec l'ensemble des Départements, avec une double priorité : la réactivité et l'anticipation.

Contact presse : Valentine BRODU, Agence Format : valentine.brodu@agenceformat.com
06 99 31 98 67